Constitution of the Consti

dans la forêt," puis donnant, conjointement avec son épouse, quelques larmes de regret à la place natale, il s'achemina avec quelques larmes de regret à la place natale, il s'achemina avec quelques larmes de regret à la place natale, il s'achemina avec quelques de son lot, se avec un benu portrait photographie par M. Livernois. Le format logea avec un voisin pour l'hiver et commença à défricher le terrain nécessaire pour bâtir une bonne maison, puis une grange, des étables, etc. Eujourd'hui, ce jeune colon a à peu près 10 acremes de terre en culture, une belle récolte, un cheval, trois granges, plusieurs moutons et d'autres animans. Il a trois envaches, plusieurs moutons et d'autres animaux. Il a trois en-fants et paraît heureux en pensant qu'il pourra les établir près de lui."

C'est aussi vers la belle vallée du grand lac l'Assomption que devrait se diriger le mouvement qui s'opère de plus en plus parmi les établissements populeux de la rive nord du St. Laurent. Les sociétés de colonisation du district de Montréal, par leurs rapports plus fréquents avec les habitants de cette partie du pays, s'empresseront, il n'en faut point douter, d'y former un noyan d'établissement. Il est important qu'il y ait ainsi des germes de colonisation plantés en différents endroits, pour que plus tard des ramifications s'étendent de tous côtés. Les révérends messieurs Brassard et Provost méritent de grands éloges pour les efforts et les sacrifices qu'ils se sont imposés afin d'activer le défrichement des terres de la vallée de la Mataouin.

Je signalerai aussi à votre attention l'importance qu'il y a de compléter le chemin Kinogami. La vallée du lac St. Jean est, sans aucun doute, une des plus belles du Bas-Canada par son étendue, la fertilité de son sol, la qualité de ses bois et la douceur de son climat. La population augmente, nonobstant les difficultés très grandes de comunication, mais elle aurait doublé si ce chemin eut été terminé plus tôt. Cette vallée peut suffire à une population de 100,000 âmes, et, avant peu d'années, le Saguenay sera un des greniers du Bas-Canada.

En présence des graves événements qui se déroulent autour de nous, dans l'éventualité de changements importants dans notre constitution politique, il est du devoir de tout citoyen, comme du gouvernement, d'activer la colonisation de nos terres incultes ; d'attirer une immigration saine et forte ; d'implanter dans les parties les plus favorables à l'agriculture et au commerce, comme les ecdroits que je viens d'indiquer, un germe colonisateur qui pourra, dans l'avenir, nous donner une position importante et nous permettre d'occuper, tant sur le rapport agricole que national, un rang distingué dans l'échelle politique et sociale du continent américain.

Aussi les amis de la colonisation espèrent-ils qu'une somme élevée sera votée par la législature, à sa prochaine session, pour l'ouverture de nouveaux chemins pendant l'année 1865, afin de répondre aux besoins immenses de pays et au zèle des colons.

En secondant ces légitimes espérances, le gouvernement aura mérité de tous.

Boucher de LA Bruere,

Nous espérons qu'on nous pardonnera facilement l'infraction grave commise contre le plan et les traditions de notre Gazette, en accordant un si large espace à une seule matière comme celle que nous publions aujourd'hui. L'intérêt qui s'attache naturellement au sujet, nous faisait un devoir de sauver de l'oubli, au moins les principaux traits d'une vie si bien remplie. Cette tâche appartenait à la Gazette des Campagnes qui doit au Vénérable defunt son existence à Ste. Anne et une bonne partie de sa prospérité. On nous a conseillé de publier en brochure cette biographie avec portrait. C'est une excellente idec. Tous les élèves de M. Pelletier à Ste. Anne, Nicolet et Terrebonne, et les nombreux amis qu'il a laisses dans tout le pays, nous sauront gre sans doute de leur offrir un si beau souvenir de celui qu'ils venèrent.

Dans notre prochain numéro nous donnerons un compte-rendu de la fête de St. Isidore, à l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

Une correspondance de M. le Notaire Gauvreau de l'Islo-Verte, sur la colonisation, est remise au prochain numéro.

Livres nouveaux sur l'agriculture.

Nous venons d'augmenter notre librairie agricole de plusieurs ouvrages importants, venant directement de France, de l'une des meilleures maisons de Paris. Ces ouvrages traitent des soins à donner aux animaux, aux arbres fruitiers, des jardins potagers et d'ornements, etc. Nous en publierons le catalogue dans notre prochain numéro, et nous espérons que, vu le bas prix de ces rares ouvrages dans notre pays, tous les amis de l'agriculture encourageront nos faibles efforts pour étendre le goût et propager les connaissances agricoles dans toutes les classes de la société.

RECETTES.

Moyen de prévenir les maux de tête chez les bêtes à cornes.

En donnant la recette qui se trouve dans notre dernier numéro, nous avions promis d'en donner une pour prévenir les maux de têtes chez les bêtes à cornes. Ce moyen est déjà connu d'un grand nombre de cultivateurs. Le voici : On prend une cueillerée d'huile ordinaire, on la verse dans la fosse qui se trouve entre les cornes. Elle est promptement absorbée. Essayez et vous serez satisfaits.

Cette recette doit être employée au moment où on met ses

animaux à l'étable.

Moyen pour préserver les moutons du tournis.

Le tournis est causé par la présence de boules d'eau dans le cerveau, et ces boules ne sont autre chose que des hydatiles, animaux parasites, dont on n'a pas encore pu débarrasser les moutons une fois qu'ils en sont attaqués. Un médecin, secrétaire du comice agricole de Marne (Ainne), a proposé un traitement fort simple. Il suffit de mettre dans des tinettes, au milieu de la bergerie, une forte quantité de ferraille et d'y abreuver les moutons aussitôt qu'ils des ayer ce procédé qui ne peut d'ailleurs présenter aucun inconvénient, alors même qu'ils ne produirait pas les résultats indiqués.—Journal des Cultivateurs.

Moyen de détruire les herbes dans les allées de jardins.

On fait bouillir, dans une chaudière de fer, 40 pots d'eau avec 11 livres de chaux et 31 livres de soussre; on laisse bouillir quelques instants en agitant le mélange. Lorsque ce liquide est froid, on l'étend de deux fois son poids d'eau, et on arrose les allées et les cours qu'on veut débarrasser des herbes.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant